



VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement des Rivières

RÈGLEMENT R.C.A.2V.Q. 242

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME
RELATIVEMENT À LA ZONE 22117CC**

**Avis de motion donné le 26 février 2019
Adopté le 26 mars 2019
En vigueur le 5 avril 2019**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22117Cc située approximativement à l'est de la rue des Canetons, au sud du boulevard Wilfrid-Hamel, à l'ouest de l'autoroute Henri-IV et au nord de la rue Rideau.

La zone 22112Cb est agrandie à même une partie de la zone 22117Cc afin d'y appliquer les normes prescrites pour la zone 22112Cb.

RÈGLEMENT R.C.A.2V.Q. 242

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME
RELATIVEMENT À LA ZONE 22117CC**

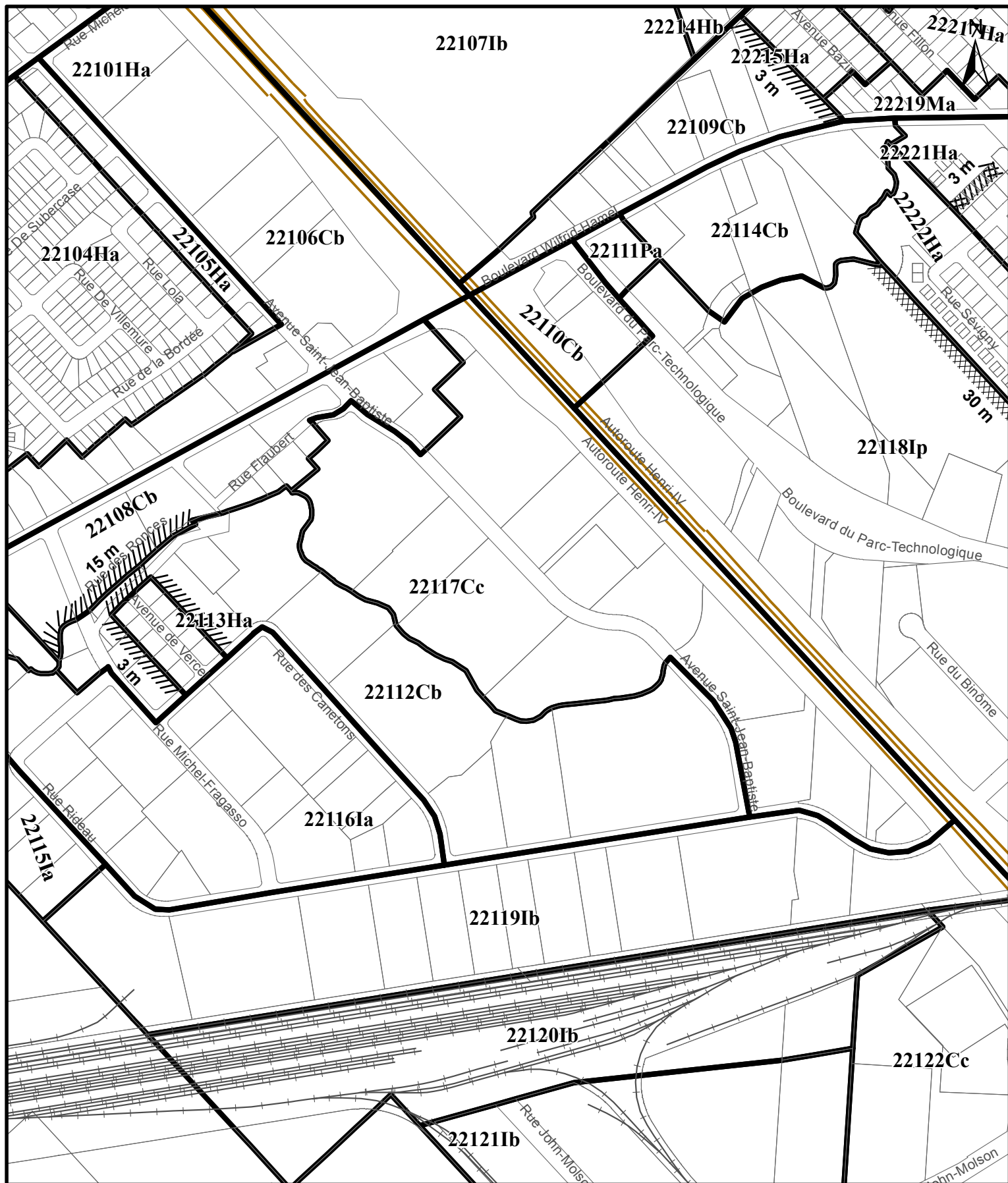
LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT
DES RIVIÈRES, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. L'annexe I du *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme*, R.C.A.2V.Q. 4, est modifiée, au plan numéro CA2Q22Z01, par l'agrandissement de la zone 22112Cb à même une partie de la zone 22117Cc qui est réduite d'autant, tel qu'illustré au plan numéro RCA2VQ242A01 de l'annexe I du présent règlement.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

(article 1)

PLAN NUMÉRO RCA2VQ242A01



SERVICE DE LA PLANIFICATION
DE L'AMÉNAGEMENT ET
DE L'ENVIRONNEMENT

RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME
ANNEXE I - ZONAGE
EXTRAIT DU PLAN CA2Q22Z01

Date du plan : 2018-11-29
No du règlement : R.C.A.2V.Q.242
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA2VQ242A01
Échelle : 1:6 500

Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22117Cc située approximativement à l'est de la rue des Canetons, au sud du boulevard Wilfrid-Hamel, à l'ouest de l'autoroute Henri-IV et au nord de la rue Rideau.

La zone 22112Cb est agrandie à même une partie de la zone 22117Cc afin d'y appliquer les normes prescrites pour la zone 22112Cb.